



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/2007/1  
10 juillet 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Deuxième session  
Genève, 22-25 octobre 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA DEUXIÈME SESSION<sup>1</sup>**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,  
du 22 au 25 octobre 2007

---

<sup>1</sup> Au cours de sa deuxième session, le Comité du commerce tiendra un colloque international intitulé «Trade rules, regulations and standards: Different levels of rule-making and their impact» (Règles, règlements et normes d'ordre commercial: différents niveaux de réglementation et leurs incidences), qui aura lieu le 23 octobre 2007 et dont on trouvera le programme provisoire dans le document ECE/TRADE/379. Les documents pour le colloque seront affichés sur le site Web de la Division du commerce et du bois de la CEE dès leur parution et seront aussi distribués suivant les circuits habituels.

Inscription: Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations doivent remplir le bulletin d'inscription, qui peut être téléchargé à partir du site <http://www.unece.org/trade/ct/welcome.htm>, et le retourner au secrétariat par courrier électronique ([poppywillard@unece.org](mailto:poppywillard@unece.org)) ou par télécopie (+41 22 917 0629). Avant la première séance, les membres des délégations sont priés de se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, située au Portail de Pregny du Palais des Nations, avenue de la Paix, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, pour retirer leur badge. Les documents pour la réunion ainsi qu'un plan de Genève, des listes d'hôtels et de restaurants et des renseignements à l'intention des visiteurs peuvent être obtenus sur le site Web de la Division du commerce et du bois à l'adresse suivante: [http://www.unece.org/trade/trd\\_mtg\\_07.htm](http://www.unece.org/trade/trd_mtg_07.htm).

## I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE<sup>2</sup>

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Mise en œuvre de la réforme de la CEE et suite donnée à la session de 2007 de la Commission.
3. Rapports des organes subsidiaires:
  - a) Facilitation du commerce et transactions électroniques;
  - b) Politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation;
  - c) Normes de qualité des produits commerciaux agricoles.
4. Activités relevant directement du Comité.
5. Renforcement des capacités.
6. Programme de travail et son évaluation:
  - a) Programme de travail;
  - b) Évaluation.
7. Procédures et organisation des prochaines sessions.
8. Élection du Bureau.
9. Questions diverses.
10. Adoption des décisions.

## II. ANNOTATIONS<sup>3</sup>

### Point 1. Adoption de l'ordre du jour

À sa réunion d'avril, le Bureau élargi a arrêté l'ordre du jour provisoire, qui est reproduit dans le présent document et soumis au Comité du commerce pour adoption.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/TRADE/C/2007/1	I/D

---

<sup>2</sup> Un calendrier provisoire est reproduit à la fin du présent document.

<sup>3</sup> **Note:** la lettre «D» désigne les documents appelant une décision et la lettre «I», ceux qui sont soumis pour information.

En outre, conformément aux procédures du Comité énoncées dans le document TRADE/2005/19, trois rapporteurs (un pour chacune des langues officielles de la CEE) seront désignés pour aider le secrétariat à mettre au point un document de séance récapitulant les décisions adoptées par le Comité à sa session annuelle, qui sera rédigé dans les trois langues en question et approuvé à la fin de la session.

**Point 2. Mise en œuvre de la réforme de la CEE et suite donnée à la session de 2007 de la Commission**

Le secrétariat rendra compte des faits nouveaux.

**Point 3. Rapports des organes subsidiaires**

Chaque organe subsidiaire soumettra un rapport sur ses priorités et ses difficultés et présentera une activité ou un projet d'assistance technique dont la réalisation est en cours ou s'est achevée récemment. Les organes subsidiaires soumettront également des propositions de décision sur lesquelles le Comité sera appelé à statuer.

**a) Facilitation du commerce et transactions électroniques**

Le Président du CEFAC-ONU présentera une initiative visant à accélérer la mise au point de normes et d'instruments pour faciliter l'intégration et la coordination des flux d'information, de la circulation de marchandises et des paiements dans le cadre du commerce international. Le CEFAC-ONU soumettra également à l'approbation du Comité son programme de travail pour 2008-2009 ainsi que le renouvellement du mandat de ses groupes de travail.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
Report on UN/CEFACT Forum activities since the 12th Plenary session	ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/4 (en anglais seulement)	I
Rapport de la session plénière de 2007 du CEFAC-ONU	ECE/TRADE/C/CEFACT/2007/29	I
Travaux récemment entrepris dans le cadre du CEFAC-ONU	ECE/TRADE/C/2007/2	I
Projet de programme de travail du CEFAC-ONU pour 2008-2009: thèmes des travaux	ECE/TRADE/C/2007/17	D
Renouvellement des sous-groupes du CEFAC-ONU	ECE/TRADE/C/2007/3	D

**b) Politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation**

Le Président du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6) présentera un projet sur la protection des droits de propriété intellectuelle et la lutte contre la prolifération des marchandises de contrefaçon,

actuellement mis en place sous l'égide du Groupe consultatif de la surveillance des marchés (Groupe «MARS»). Les délégations seront invitées à faire le point sur les progrès de la coopération en matière de réglementation.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
Rapport du WP.6 sur sa session de 2006	ECE/TRADE/C/WP.6/2006/13 ECE/TRADE/C/WP.6/2006/13/Add.1 ECE/TRADE/C/2006/18/Add.2	I
Travaux récemment entrepris dans le cadre du WP.6	ECE/TRADE/C/2007/4	I/D
Questions posées par les autorités russes chargées de la réglementation et réponses préliminaires	ECE/TRADE/C/2007/16	I

#### **c) Normes de qualité des produits commerciaux agricoles**

Le Président du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) présentera les derniers travaux accomplis par le Groupe de travail et, notamment, un rapport sur les efforts menés pour centrer les activités sur les normes de qualité des produits commerciaux agricoles dans le cadre de la CEE.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
Rapport du WP.7 sur sa session de 2006	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20	I/D
Travaux récemment entrepris dans le cadre du WP.7 et modifications du programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007	ECE/TRADE/C/2007/5	I/D
Rapport sur les efforts menés pour centrer les activités sur les normes de qualité des produits commerciaux agricoles dans le cadre de la CEE	ECE/TRADE/C/2007/6	I

#### **Point 4. Activités relevant directement du Comité**

Les participants examineront les travaux relevant directement du Comité, les synergies entre le Comité et les autres organes de la CEE et les activités de coopération entre le Comité et d'autres organisations.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
Rapport sur les activités relevant directement du Comité	ECE/TRADE/C/2007/7	I
Rapport sur la coopération avec le Comité des transports intérieurs	ECE/TRADE/C/2007/8	I
Rapport sur la coopération avec d'autres organisations	ECE/TRADE/C/2007/9	I

#### **Point 5. Renforcement des capacités**

Le conseiller régional présentera les activités de coopération technique entreprises récemment en insistant plus particulièrement sur l'harmonisation des données commerciales internationales et la facilitation du commerce dans les pays en transition.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
Rapport sur le renforcement des capacités et la mise en œuvre	ECE/TRADE/C/2007/10	I

#### **Point 6. Programme de travail et son évaluation**

##### **a) Programme de travail**

Le Comité examinera son programme de travail et adoptera le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
2010-2011: Projet de cadre stratégique	ECE/TRADE/C/2007/11	D
Modifications du programme de travail pour 2008-2009	ECE/TRADE/C/2007/12	D

##### **b) Évaluation**

Le Comité examinera les bilans établis pour l'exercice biennal 2006-2007. Il débattera également des nouvelles procédures de la CEE relatives à l'évaluation des sous-programmes qui seront applicables lors du prochain exercice biennal 2008-2009, et approuvera les projets de plans d'évaluation.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
Bilans de l'exercice biennal 2006-2007	ECE/TRADE/C/2007/13	I
Plans d'évaluation pour l'exercice biennal 2008-2009	ECE/TRADE/C/2007/14	D

#### **Point 7. Procédures et organisation des prochaines sessions**

Un nouveau document relatif aux procédures du Comité (ECE/TRADE/C/2007/15) est soumis pour approbation. Le Comité a recommandé au Bureau d'élaborer des propositions en vue d'améliorer la structure des sessions du Comité. Ces propositions sont incorporées dans le présent document.

<u>Titre du document</u>	<u>Cote du document</u>	<u>Pour information/décision</u>
Comité du commerce: Directives et procédures	ECE/TRADE/C/2007/15	D

#### **Point 8. Élection du Bureau**

Les mandats du Président et de deux Vice-Présidents expireront à la fin de la session. Le Bureau propose que le Comité élise leurs successeurs pour un mandat de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la session de 2009. Le Bureau actuel se compose comme suit: Alexander Šafařík-Pštroš (République tchèque), Président, et M. Dimitri Japaridze (Géorgie), M. Zoran Jolevski (ex-République yougoslave de Macédoine), M<sup>me</sup> Christina Rahlén (Suède) et M. José Luis Sanz-Benito (Espagne), Vice-Présidents.

#### **Point 9. Questions diverses**

Le Comité fixera les dates de sa troisième session.

#### **Point 10. Adoption des décisions**

Le Comité adoptera les décisions prises pendant la session. Le rapport final de la session sera établi par le secrétariat, après la session annuelle, conformément aux procédures applicables au Comité.

### III. CALENDRIER PROVISOIRE

Date	Heure	Point de l'ordre du jour	
Lundi 22 octobre	15 h 00-18 h 00	1	Adoption de l'ordre du jour
		2	Mise en œuvre de la réforme de la CEE et suite donnée à la session de 2007 de la Commission
		3	Rapports des organes subsidiaires
		3 a)	Facilitation du commerce et transactions électroniques
Mardi 23 octobre	10 h 00-18 h 00	Colloque international: «Trade rules, regulations and standards: Different levels of rule-making and their impact» (Règles, règlements et normes d'ordre commercial: différents niveaux de réglementation et leurs incidences)	
Mercredi 24 octobre	10 h 00-13 h 00	3 b)	Politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation
		3 c)	Normes de qualité des produits commerciaux agricoles
		4	Activités relevant directement du Comité
		5	Renforcement des capacités
	15 h 00-18 h 00	6	Programme de travail et son évaluation
		6 a)	Programme de travail
		6 b)	Évaluation
		7	Procédures et organisation des prochaines sessions
		8	Élection du Bureau
		9	Questions diverses
Jeudi 25 octobre	10 h 00-11 h 00	10	Adoption des décisions
	11 h 00-13 h 00	Réunion du Bureau avec le Comité exécutif	
	15 h 00-18 h 00	Réunion du Bureau élargi	

-----